L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 3 DECEMBRE 1881

Spectacles, Bals, &c.

Académie de Musique.
(DE BIDWELL.)

Engagement du Tragédien Favori

THOS. W. KEENE,

Secondé par
George Tyler, Geo Learock, Octavia Allen.
et une troupe spécialement choisie d'artistes métropolitains réorganisée, sous la direction de

WM. R. HAYDEN.

Répertoire de la semaine—Dimanche et Vendredi soirs...Macbeth; Lundi et Samedi soirs...Richard III; Mardi soir...Richelieu; Mercredi en matinée...Fool's Revenge; Mercredi soir...Othello; Jeudi soir...Hamlet; Samedi en matinée Shylock. Dimanche, 4 décembre...Sol Smith Russell dans sa célèbre comédie, Edgewood Folks.
29 nov—

THEATRE ST-CHARLES.
DE BIDWELL.

Dimanche, 27 Novembre.—Pour une semaine,
Matinées Mercredi et Samedi.
Les célèbres Comédiens à caractères,

BAKER ET FARRON,

Mardi, Mercredi et Jeudi soir,
Egalement en Matinée Mercredi,

"CHRIS AND LENA"

Vendredi et Samedi soirs, aussi en matinée Samedi.

Foreigners, or Up Salt Creek.

Dimanche, 4 décembre—LA TROUPE D'OPERA DE COMLEY BARTON, dans l'opéra à grand spectacle, "MADAME FAVART."
29 nov—

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks, Norton & Conner, Locataires Directeurs.

Commençant Dimanche, 27 novembre, Tous les Soirs et Samedi en Matinée.
Pas de Matinée Mercredi.
Engagement Spécial de la
Troupe d'Opéra
COMLEY-BARTON,
Dans leur version originale et unique de Londres
"OLIVETTE."
Les rôles seront tenus par
Catherine Lewis, John Howson,
Et une troupe très nombreuse,
La semaine prochaine—Cette troupe jouera au Théâtre St-Charles "Madame Favart."
29 nov—

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, No 27 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, le 1er Décembre 1881.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 12 décembre 1881, de midi à deux heures, au Bureau de la Compagnie, No 27 rue du Camp.
LOUIS BARNETT,
Secrétaire.
1er déc—au 12déc.

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Pompiers—Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1881.—Avis est ici donné qu'en vertu de l'article IV de la Charte, l'élection annuelle de dix-huit directeurs, pour l'année suivante, aura lieu au bureau de la compagnie, le LUNDI, 5 décembre prochain, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
R. H. BENNERS,
Secrétaire.
25 nov—au 5 déc

New-Orleans Canal & Banking Company.—Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1881.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Institution, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, angle des rues Gravier et Camp, le second LUNDI de décembre (le 12) entre midi et 2 heures P. M.
J. B. Montreuil,
Caissier protem.
13 nov—13 au 12 déc.

Bureaux du Bienville Oil Works Co.—Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1881.—A l'élection annuelle qui a eu lieu le 10 octobre, les directeurs suivants ont été élus:

P. ALDIGÉ.	JOS. BAYLE.
A. DESCOMMES.	F. J. GASQUET.
R. L'CARRIÈRE.	JULES ALDIGÉ.

Et à une assemblée de la direction le 7 novembre, les officiers suivants ont été réélus pour un an.
Président: JULES ALDIGÉ.
Secrétaire: A. BENJAMIN.
Signé: A. BENJAMIN

Photographie Instantanée
A LA
GALERIE D'ART
—DE—
LILIENTHAL.

Le dernier succès en Photographie

J'ai grande plaisir à annoncer que j'ai fait acquisition d'instruments faits tout exprès pour la photographie instantanée. Par le rapide procédé au nouveau procédé de Gélatine, des photographes peuvent maintenant être faites en une fraction de seconde, obtenant ainsi l'expression et donnant des portraits dans les poses les plus difficiles sans causer d'inconvénients à la personne se faisant poser.

Des temps obscurs ou nébuleux ne sont plus autant d'obstacles à l'exécution de la meilleure et de la plus artistique des photographies.

L'invention susdite est surtout convenable pour les enfants, bébés ou personnes nerveuses et les groupes de familles nombreuses. Il n'y a pas plus de doute de succès pour plusieurs que pour une personne.

Pas de frais additionnels pour les bébés.
Théodore Lilienthal,
121 rue du Canal.
Seul concessionnaire du célèbre procédé instéréobie Lambert pour les Etats de la Louisiane et du Mississippi.
Servez-vous de l'ascenseur pour aller à la Galerie d'art ou de l'escalier, si vous le préférez.
6nov—1m

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Bâtisse Touro.

Déballement, LUNDI, 3 du courant, un très grand assortiment d'étoffes françaises et anglaises pour robes, importées par eux et comprenant les dernières nouveautés en

Etoffes laine, laine et soie,

—Un choix complet de—

Garnitures Brochées et à Carreaux,

Se mariant avec les couleurs de draps.

Ils offrent des BARGAINS spéciaux dans leurs étoffes pour robes, importées l'année dernière.

Ils sollicitent l'examen des personnes qui ont besoin de robes d'automne et d'hiver.
3sept—

ANNONCES OFFICIELLES.

Proclamation par le Gouverneur.

Département de l'Exécutif,
Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT à l'article 72 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, autorisant le Gouverneur à convoquer l'Assemblée Générale en session extraordinaire, moi, SAMUEL DOUGLASS McENERY, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé convenable, en vue des graves nécessités existantes, de lancer cette proclamation, convoquant l'Assemblée Générale de cet Etat en session extraordinaire et spéciale, à la Maison d'Etat à la Nlle-Orléans, pour Lundi, 5 décembre 1881, dans le but de légiférer sur les sujets suivants, savoir:

I. Décréter une loi ou des lois faisant des allocations pour couvrir les dépenses ordinaires du gouvernement; pour payer l'intérêt sur la dette publique; entretenir les écoles publiques, les institutions et les charités publiques dans l'Etat de la Louisiane pour les années 1882, 1883; faire des allocations pour la maison d'Etat; et pour le rachat des warrants de la maison d'Etat, et pour le transfert du siège du gouvernement.

II. Décréter une loi ou des lois pour lever, colliger et forcer le paiement d'une taxe de licence sur toutes les personnes, associations de personnes et de corporations, poursuivant un commerce, une profession, vocation ou ligne d'affaires, excepté les exceptions de taxes conformément aux articles 206 et 207 de la Constitution.

III. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir à un revenu annuel pour l'Etat de la Louisiane, par une levée annuelle de taxes sur toutes les propriétés non exemptées de la taxe par la Constitution et pourvoir aux méthodes d'assessor et collecter les dites taxes et en forcer le paiement.

IV. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir à la collection de toutes les taxes ou licences passées dans l'Etat de la Louisiane; pourvoir à la vente de toutes les propriétés confisquées par l'Etat ou vendues à l'Etat pour taxes ou licences non payées; pourvoir à l'exécution de jugements pour taxes ou licences, rendus en faveur de l'Etat pour taxes ou licences.

V. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir aux droits et charges et au fonds des dépenses judiciaires dans la paroisse d'Orléans.

VI. Décréter une loi ou des lois pour louer, bâtir, échanger ou aliéner autrement la bâtisse de la Maison d'Etat, connue sous le nom d'Hôtel St. Louis, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'acheter et faire une allocation pour réparations ou assurance déjà effectuées.

VII. Décréter une loi ou des lois pour mettre en vigueur l'article 42 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane.

VIII. Décréter une loi ou des lois disposant de balances non allouées dans le trésor d'Etat et transférer les dits montants au fonds général, en dehors des allocations spéciales.

IX. Une résolution jointe continuant les affaires d'une session dans une autre, comme affaires non finies.

X. Aussi pour mettre le Sénat à même de donner son avis sur tout ce et les nominations aux places, suivant l'article 68 de la Constitution.

Conformément au dit article 72 de la Constitution, la session spéciale est limitée à une période de 20 jours, et elle est convoquée pour cette période, le pouvoir de légiférer étant limité par le dit article aux objets ci-dessus spécialement énumérés.

Ainsi donné et signé de ma main et sous le Sceau de l'Etat de la Louisiane, ce septième jour de novembre, A. D. 1881.
S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.
9nov—

SPECTACLES BALS, &c

Théâtre St. Charles de Bidwell

L'évènement musical à grand spectacle de la saison.
Dimanche, 4 décembre, tous les soirs et Samedi en matinée,
De manière à rendre plus parfaite la production de l'opéra-comique d'Offenbach, à Grand spectacle,

MADAME FAVART,
PLUS PARFAITE, LA
Troupe d'Opéra Comley-Barton
Représentera cet opéra populaire au Théâtre St. Charles, avec une distribution comprenant:
CATHERINE LEWIS et John Howson.
Un chœur de 75 voix fraîches,
Procession militaire avec Brass Band complet.
Nouveaux décors et costumes,
Les robes les plus belles et du plus grand prix qu'on ait jamais vu dans l'opéra-comique.
On peut retenir des sièges maintenant pour toute la semaine.
Lundi, 12 décembre—"HAZEL KIRKE."
1er déc—

SALLE GRUNEWALD.
Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi en matinée, 5, 7, 9 et 10 Décembre.
GRANDS CONCERTS.
HY. WOLFSOHN................Directeur.
Unique apparition à la Nouvelle-Orléans du Pianiste renommé

RAFAEL JOSEFFY,
Avec le concours de la chanteuse et jeune prima donna Laura Bellini et Ford Dulcken.
Changement du programme tous les soirs.
Prix d'entrée:
Entrée générale...........................$1 00
Sièges réservés...............................1 50
Au magasin de musique de Grunewald
127.........Rue du Canal.........127
1 déc—9f

JARDIN DE WENGER.
Nos 11 et 13 rue Bourbon.
TOUS LES SOIRS,
Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Américaines,
Sous la direction du Prof. Albert Hebert, avec Mlle Emma Kissel, solo violoniste.
Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.
Quatre chambres complètement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames-visiteuses.
Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.
Les meilleurs vins, liqueurs et bière et un lunch froid seront servis à toute heure.
2 oct—6m

INSTITUTIONS.

ECOLE DE DESSIN.
SOUTHERN ART UNION
203 RUE DU CANAL.

Comité sur l'enseignement de l'art:
W. H. BUCK.
A. Perelli, A. Molinary, P. Poincy, J. Genin, T. S. Moise, G. D. Coulon, M. I. Reald, Jr., T. A. Carr.
A. PERELLI, Professeur de Dessin.
A. MOLINARY, Professeur de Peinture à l'Huile.
MLLE J. TUZO (de New-York), Professeur d'Aquarelle.
Classe du Jour—Dessin et Peinture.
Jours de leçons—Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 à 4 heures P. M. Prix des leçons pour le Dessin $4, Peinture $6 par mois. Une déduction de $1 sera faite aux membres et à leurs enfants.
CLASSES D'AQUARELLE.
Mardi, Jeudi et Samedi, de 11 à 1 heure P. M. Prix des leçons $6 par mois; $1 de réduction pour les membres et leurs enfants.
CLASSE DU SOIR
Lundi, Mercredi et Vendredi, de 7 à 9 heures. Prix des leçons $3 par mois, prix ordinaire.
Classe Préparatoire de Dessin
Pour écoliers, Mardi et Vendredi, de 2:30 à 4:30 heures. Prix $4; $1 de moins pour les enfants des membres.
La classe de Mlle Tuzo Peinture sur Porcelaine sera tenue Lundi et Jeudi, de 10 à 11 heures. Prix $10 pour un cours de 10 leçons.
Les applications doivent être adressées à MLLE GOODALE, aux Bureaux de l'Union, 203 rue du Canal.
29oct—3m—Dim Mardi Jeudi

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin)
198.........Esplanade.........198

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
18sept

EN DEBARQUEMENT
De la barque Elisa, de Bordeaux
225 barriques Vin Rouge, Château Dillon, Blanquefort, Pomignac, Montferrand, Castelfranc, etc.
775 caisses Château Dillon, Fleitras, St-Julien, La Tour Blanche, Sauternes, Château Yquem, etc.
100 caisses Cognac Seignouret Frères.
300 caisses Pois Verts et Champignons.
700 caisses Fruits à l'eau-de-vie.
100 caisses Sardines aux tomates.
Par le vapeur Pembroke, de Liverpool
500 barouets Guinness Stout, E. et J. Burke.
50 caisses Moutarde anglaise, J. et J. Colman, D. S. F.
75 futailles Cognac, Otard, Dupuy & Cie.
Par la barque Nuevo Mundo.
500 paniers Huile d'Olive Paghiol.
500 caisses Vermouth Noilly, Prat & Cie.
Par le vapeur Mississippi.
200 paniers Chow-Chow, Cross et Blackwell.
20 pipes-octaves Sherry, Jose [illegible].
Par la barque John Bunyan, d'Anvers
25 paniers Gin de Hollande, Aigle Impérial.
A RECEVOIR:
Lait anglo-suisse, Absinthe, Kirsch; aussi, 1000 paniers de Bordeaux assortis, "Marie Brizard", pour les fêtes.
A vendre par Schmidt & Ziegler,
20nov—15f 49 à 55 rue Peters.

Pensions Restaurants &c.

RESTAURANT DE LA LOUISIANE
112 RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.
Salon au premier. Chambres confortables pour voyageurs. Pension au jour, à la semaine et au mois.
LOUIS BEZAUDUN, propriétaire.
On y trouvera les mets les plus recherchés au marché et les vins des meilleurs crus. 16oct 3m

PENSION PRIVEE
TENUE PAR
CLEMENS OLBERDING,
71.........Rue Royale.........71
A deux ilets et demi de la rue du Canal.
Emplacement pour Familles et Voyageurs.
PRIX MODÉRÉS et Première Table.
11nov—3m

Pension Privée.
No 196 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.
J'AI l'honneur d'informer mes nombreux clients que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et l'on trouvera tout le confort que l'on puisse désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement où ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés.
Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.
2 sept—3 m L. TRAPOLIN.

A. Desforges, Nlle-Orléans. By J Montagnet, Nlle-Orléans. Jos B Williams, Pittsburg.

Grand Lake Coal
COMPANY.
DESFORGES, MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel
Bateaux, remorqueurs, presses, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.
Charbon en baille pour être expédié.
Agents pour les [illegible] ...
Agents du "Bayou Sara Coal Depot".
Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.
1er sept—3m Nlle-Orléans, Lne.

P. WERLEIN,
MAISON DE PIANOS,
135 - - - - RUE DU CANAL - - - - 135
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

LE PIANO MATHUSHEK,
Le seul Piano droit qui conserve son accord en permanence.

IMPORTATION DIRECTE
D'Instruments de Musique de tous genres.
INSTRUMENTS MECANIQUES.

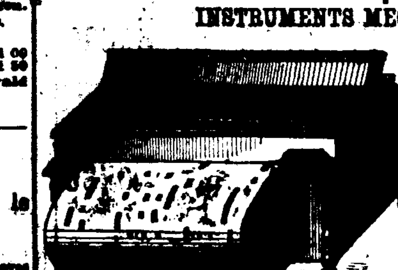

Melophones,
Autophones,
Organettes,
Organinas,
Boites à Musique,
Orgues à manivelle,

INSTRUMENTS A LAMES.

Accordéons,
Flûtinas,
Concertinas,
Harmonicas.

INSTRUMENTS EN CUIVRE

CORNETS, SAXHORNS,
De A. Lecomte & Co. et de Thibouville, de Paris.

INSTRUMENTS A CORDES.

VIOLONS,
VIOLAS,
VIOLONCELLES,
GUITARES,
BANJOS.

INSTRUMENTS A VENT EN BOIS.

Flûtes, Clarinettes Piccolos, Fifres, Fageolets, Bassons, &c,
CORDES POUR TOUS LES INSTRUMENTS,
EN GROS ET AU DETAIL.
16nov—

JOS. BRANDNER,
Marchand-Tailleur,
34.........RUE BOURBON.........34
A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS CASIMIRS et étoffes à gilets.
27oct—3m

GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal,
La maison de vêtements confectionnés du Sud.

L'excellent choix de notre Stock de Linge d'Automne et Articles de toilette de toute sorte intéressera tous ceux qui peuvent avoir besoin d'un article du domaine de notre commerce. Nous mentionnons avec orgueil le fait que les

GENRE,
DESSIN ET EFFET général de nos marchandises n'ont jamais été égalés.
Une inspection de notre stock sera trouvée intéressante et profitable au public acheteur.
LEON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.
18 sept.

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

—EST—

W. G. TEBAULT,
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un temps d'avance de tous les meubles importés ici.

Visitez par le numéro du magasin et sa légende:
"Le magasin de meubles le meilleur marché du Sud."

W. G. TEBAULT,
37, 39 et 41 RUE ROYALE

TAPIS.
B. & W. CRONER,
OFFRENT MAINTENANT
Des Tapis nouveaux de choix,
Des Toiles cirées, Devants de cheminée, Stores de fenêtres,
Nattes, Cornîches,
Rideaux de dentelle, etc.
Aussi, un assortiment élégant de
Nouvelles Etoffes d'Automne,
Comprenant un vaste assortiment de Cachemires en couleur à 15 c. la yarde et audessus. Aussi, un choix d'étoffes français à raies à combiner de 15 c. la yarde à $2.50. Satin et Satin en raies en couleur, Dentelles, Etoffes à robes, Bonneterie, Ulsters, Manteaux, Dolmans, Costumes, Lingerie de dames, Flanelles, Couvertures, Courtepointes, Cuirs, etc. Demandes des échantillons. Nous les envoyons à tous les points sur demande.
141.........rue du Canal.........141
27 nov—1 m coin Bourbon.

FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie,
Montres, bijouterie.
51 rue Royale,
Coin Bienville.
Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS.
DIAMANTS.
N.B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
7sept—81 1ss MeVD

Gelpi & Vinsca,
SUCCESSEURS DE PABLO GELPI
258 RUE DECATUR.
MAISON ÉTABLIE EN 1836.
MARCHANDS D'ÉPICERIES en général et IMPORTATEURS de toutes sortes de VINS D'ESPAGNE, surtout de la célèbre marque ST-VINCENT recommandée aux malades par les médecins.
15oct—6m—Dim.Mer.Ven.

Aux Planteurs-Sucriers.
ACIDE MURIATIQUE, 18 degrés, 3 c. la livre. Acide sulfurique, 66 degrés, 3 c. la livre,
DE E. GRASSELL & CIE,
à vendre par H. T. HILL,
20 nov—3m. 175 à 177 rue Girod.

A. MONTELEONE.
La grande fabrique de souliers Tigers.
Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

En gros et en détail, Importation des meilleurs cuirs français et peaux de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3.50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre aux plus bas prix.
15 oct—1an DiMaJ

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 8
Entre St-Louis et Conti.
BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la Manufacture de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.
Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les cours de la campagne seront exécutés dans le plus court délai.
18 fév—

VOIR
Les dernières nouveautés de Coiffures en cheveux postiches, chez
CHARLES TROUILLY,
No 132 rue du Canal.
6 oct—3 m—MarJD

[illegible] ... des Fair Grounds.
Station de départ: rue du Canal; station Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à [illegible] et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue [illegible].—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue de Gentilly jusqu'à la rue du Canal.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TIRAGE EXTRAORDINAIRE
—DU—
MARDI 13 DECEMBRE 1881
Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!
Pas d'ajournement!
UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

Magnifique Chance DE FAIRE

FORTUNE!

—LA—
COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA
AU
Grand Opera House,
A
LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane.
—LE—
MARDI, 13 DECEMBRE 1881,
UN GRAND TIRAGE EXTRA,
CLASSE M,

UN GROS LOT DE......	$100,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.
11.279 Lots, montant en tout à
$522,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
MARDI, 13 DECEMBRE 1881,

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $100,000..		$100,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit.......... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit.......... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit.......... 7,500

11,279 Lots s'élevant à..........$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane, S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites en par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage du
MARDI, 13 Décembre 1881,
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYES SUR PRESENTATION.

On demande des agents dans toutes les villes, comtés, villes et villages de l'Union.

D'amples garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, à la Nlle-Orléans.
Pour informations, s'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.
ou à la même personne au
No 212 Broadway, New-York.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

M. A. Seiler, tuteur vs George E. Aichele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3028—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 2 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux (2) certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, maintenant St-Charles, Apollo, maintenant Carondelet, Washington et Quatrième, désignés par les numéros douze et treize sur deux certains plans, le premier par Knell & Werner anciennement voyers, en date du 5 février 1848, déposé avec les archives de feu Stringer, notaire, et le second par C. A. Hedin, anciennement voyer, en date du 19 novembre 1858, déposé en l'étude de Thos Layton, anciennement notaire en cette ville; lesdits deux lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds, huit pouces de face à la rue Apollo, maintenant la rue Carondelet, sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, (au pied américain). Le lot douze forme l'encoignure des rues Carondelet et Quatrième, dans ledit îlet.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire a achetée de Lewis Klein, conformément à un acte passé pardevant Octave Morel, notaire en cette ville, le 14 mars 1872.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3déc—3,9,16,23,30,2 janv

Auguste Schreiner vs Ph. Billmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1112.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Milneburg, au lac, à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, Troisième District de cette ville et ayant, en mesure américaine, soixante dix huit pieds de façade rue des Champs Elysées, la même façade rue Marigny, sur deux cent quatre vingt-cinq pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et attenant d'un côté à la propriété du défendeur Philip Billmann, et de l'autre côté, par le chemin de fer Pontchartrain.

2° Un autre terrain situé dans le dit village de Milneburg, attenant à celui décrit plus haut, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant soixante-dix-huit pieds de façade rue des Champs-Elysées, la même façade rue Marigny, sur deux cent quatre-vingt-cinq pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur, s'étendant d'une rue à une autre.

3° Un autre terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le dit village de Milneburg, faisant partie du terrain désigné par le numéro trente-six, sur le plan primitif de Milneburg, ayant trente pieds de façade rue des Champs-Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure française.

4° Et un autre terrain, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le dit village de Milneburg, désigné sur le plan primitif du dit village, comme le terrain numéro un du carré [illegible] quatre formant le coin des rues Columbia et François, et ayant six pieds de face sur la dite rue Columbia, sur cent-vingt pieds de profondeur et de façade rue des François.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 nov—25—2,9,16,23 27 déc

Gustave Ducros vs Frédérick M. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,480—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'Hotel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 20 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Conti, Derbigny et St-Louis, désigné comme lot numéro quatre du plan No 46 sur un plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur, en date du 17 janvier 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire, le 12 février 1849. Lequel dit lot mesure au pied américain vingt-deux pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne sur cent cinq pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur, lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre situé dans le même District et le même îlet, attenant au lot No 4, ci-dessus décrit, formant une partie ou portion du lot désigné par le No 3, sur un plan dressé par J. Pilié, architecte, en date du 1er mai 1820 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire, lequel dit lot mesure, au pied américain, Treize Pieds Trois pouces et Deux lignes de façade à la rue Claiborne par Cent Cinq pieds Sept pouces et Trois lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations, sur les dits lots de terre, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque manière.

Etant les mêmes propriétés acquises par le défendeur dans cette affaire par achat de la succession de Veuve J. Ferrari, conformément à un acte passé le 1er jour de février 1865, pardevant A. Mazureau, ancien notaire de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 nov—18,25,2,9,16,20 déc

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Dominique Pechels.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4209—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Eléonora Pechels, tutrice administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
3déc—3 7 11

Succession de Peter Joebel et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4067—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 nov—24, 27, 3 déc.

Succession de Charles Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3478—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
24nov—24,27,3 déc

Succession du Dr P. C. Boyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 2646—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Pauline F. Boyer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29 nov—29—3,9 déc

Succession de Samuel Q. Cochran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2830—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Emile Cancéron, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
30 nov—30—4,9 déc

Succession de Richard Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4556—Division — —Attendu que Lewis Johnson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Shaw, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
25 nov—25,29—4 déc

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, lequel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies	$13,197,533 44
Passif sur les incendies, y compris le capital payée	5,875,957 54
Excédent net	$5,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenues en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.
J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous assistant secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.
30 oct—1an verso

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Maison rue Urquhart No 153.

Succession de Pierre Pêche

Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 4335—Division E.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur, Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 7 janvier 1882 sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er décembre 1881, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre situé dans le 3me district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Urquhart, Girod, Mandeville et Espagne, désigné par le No 2 de l'îlet No 62, lequel lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 115 pieds—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, Nos 153.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que toutes les taxes d'Etat et de ville exigibles en 1882.

Le dépôt ordinaire de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur.
3déc—3,10,17,24,31, janv 7

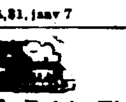

Succession de Valsin Vignaud

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 1502.

Magnifique bien de campagne faisant face au Bayou St-Jean.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 décembre 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles—

Un très grand îlet comprenant trente cinq lots de terre avec une belle résidence et de grandes dépendances; cet îlet est borné par la rue du Port ou Chemin Public, les rues Dumaine, St-Philippe, Hagan ou Première, et mesure 340 pieds 2 pouces 4 lignes de face au Chemin Public, 441 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Dumaine, 271 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Hagan ou Première, 252 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue St-Philippe et 165 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne qui sépare cette propriété de celle de Mlle Lise Blanc ou ayant cause.

Les améliorations consistent en une maison à étage couverte en ardoises, avec galerie haut et bas tout autour de la maison, corridors d'entrée au rez-de-chaussée et au-dessus, deux chambres de chaque côté du corridor, au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur, une autre bâtisse à étage attenant presque à la maison principale ayant cave et lieux d'aisance au rez de chaussée et chambre à bains et lieux d'aisance à l'étage supérieur, cette bâtisse communique à la maison par la galerie supérieure. Une autre grande bâtisse en bois contenant deux grandes chambres et une écurie ayant abat-vent ou galerie de chaque côté. Une autre très grande bâtisse construite sur le côté opposé du terrain, ayant six chambres et galeries briquetées des deux côtés sur toute la longueur de la bâtisse; latrines doubles, &c, trois puits dont un en briques, trois citernes, un beau poulailler, &c., &c. Environ 100 pieds de la façade sont entourés d'une grille en fer et le reste de la propriété en planches.

Le jardin contient quantité d'arbres fruitiers et de plantes d'ornements.

Voir le plan à la Bourse, plan dressé par E. Pilié, architecte.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant 8 0/0 d'intérêt de date et hypothèque, avec toutes les clauses pénales d'usage ainsi qu'un dépôt de 10 0/0 qui sera exigé de l'acheteur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.
2 déc—

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 décembre 1881, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St-Anne et Napoléon en face du Canal d'Orléans—

La vacherie de M. Pierre Charles se composant de:

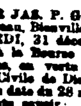

13 belles vaches laitières, 1 taureau, 2 chevaux, 1 charrette à lait, bidons, baquets, harnais, et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $200 comptant; et audessus de $200, six mois de crédit en billets endossés par une place à la satisfaction du vendeur.
1er déc—

Succession de Johann Gottfried Jacobi. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 4496.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 31 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 novembre 1881, la propriété suivante, savoir—

Onze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le 3e district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bruxelles, Duel et Broad, lesquels lots sont désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement mesurant ensemble 270 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Broad, 246 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Bruxelles, 134 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Duel et 64 pieds 6 pouces sur l'autre ligne. Le tout mesure américaine. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant Chas Balle, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat et de ville exigibles en 1882 en sus du prix d'achat.

10 pour cent seront requis sur les lieux de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
29 nov—déc 3,10,17,24,31

Deux lots de terre avec bâtisses, rue Annette Nos 37 et 39.

Succession d'Antoine Aimée Duplessis.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4094.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 10 novembre 1881—

Deux lots de terre contigus situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Annette, St-Antoine, Marais et Urquhart, désignés par les lettres A et B.

Les lots A et B mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur le lot A comprennent une maison basse en bois No 37, ayant quatre chambres deux cabinets, cuisine double, lieux d'aisance, citerne, &c., &c.

Sur le lot B—Une maison basse en bois No 39, contenant dans le fond, ayant deux chambres, deux cabinets et galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance, &c., &c.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit. Les acquéreurs fourniront leurs billets portant huit pour cent d'intérêt de date et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, avec toutes les clauses usuelles de police d'assurance et les frais d'avocat à raison de 5 pour cent, en cas de non paiement à échéance. Les acquéreurs auront le privilège de payer tout le montant du prix de l'adjudication comptant, s'ils le désirent.

Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs—10 pour cent seront requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
12 nov—19 26, déc 3 10 17

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Résidence à deux étages rue Marigny No 97.

Maison simple en bois, No 99 rue Marigny, et une maison double à deux corps de logis, No 101 de la même rue.

No 4183—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Julie Marguerite de Moutsey, épouse décédée de Matern Weber.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 10 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 31 octobre 1881—

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, au faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Grands-Hommes, Craps et Mandeville, mesurant 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la dite rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur; lequel lot de terre est une partie du lot désigné par le No 202, d'après le plan général du dit faubourg et doit être pris du lot No 202 et doit être la partie la plus rapprochée de la rue Craps—et est borné d'un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Mad Vallette et de l'autre côté par la balance du dit lot No 202. Ensemble, une maison simple couverte en ardoises, No 99, contenant trois chambres, cabinet, une galerie d'entrée, cuisine de trois chambres, hangar, citerne, puits, etc.

2° Un lot de terre situé dans le même District et îlet, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Marigny, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, lequel lot de terre est une partie du lot désigné par le No 210, d'après le plan original du dit faubourg Marigny, et doit être pris de la partie du fond du dit lot No 210, et est borné du côté de la rue des Grands-Hommes par le lot No 202. Ensemble, une maison en bois No 101, à deux corps de logis, ayant six chambres, cuisine double, lieux d'aisance, deux cours, &c.

3° Un certain lot de terre situé dans le même faubourg Marigny, 3me district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Craps et Grands-Hommes, mesurant 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 202 de l'îlet No 18, d'après le plan original du dit faubourg Marigny, et est renfermé du côté de la rue Craps par l'autre moitié du dit lot No 202. Ensemble, une résidence à étage, No 97, couverte en ardoises, ayant balcon en fer sur la façade, 4 chambres et 1 cabinet, corridors, haut et bas, cuisine de 4 chambres, deux citernes, hangar, lieux d'aisance, cour carrelée, &c. Le tout conformément aux plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur leur adjudication pour garantir la vente. 5 nov—5,12,19,26, déc 3 et 10.

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage dans la rue Union, 3me district.

Dans l'affaire de John Hanson vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 3079.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteurs—Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 24 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1881, rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, François, Moreau et Urquhart, lequel est la moitié du lot No 199 de l'îlet No 120 et mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage avec cuisine, désignée comme le No 138 rue de l'Union.

Conditions—Comptant.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr. notaire.
26nov—26,30 nov—3,10,17,24 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Otto Drews.
No 4458, Division B.

Des meubles splendides et élégants pour salon et chambre à coucher, miroir, piano Pleyel, etc., etc.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—Il sera vendu à l'encan MERCREDI, le 14ème jour de décembre 1881, à 11 heures du matin, au coin des rues Washington, anciennement Poeyfarre et Bourgogne, anciennement Craps, dans le Troisième District de cette ville, en vertu d'un ordre rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de la susdite succession—

Un lot de meubles et un piano Pleyel.
Conditions—Comptant sur les lieux.
3 déc—3,9,14

PAR D. E. MORPHY

Brandy Cherries.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, pour le compte de qui cela concerne, dans le Bonded Warehouse No 4, classe 3, coin des rues Conti et Peters, SAMEDI, 3 décembre 1881, à midi—
SS & Z 686 boites Brandy Cherries, 2qt, de J. Poverts & Co., ex Alma.
Conditions—Comptant.
3 déc—

ENCAN! ENCAN!
PAR ALBERT PAUL.
—AU—

DEPOTS DE GAGES,
rue Baronne 17

Tous les gages non rachetés, sur lesquels l'intérêt n'a pas été payé jusqu'au 1er juin 1881, consistant en

Epingles, Diamants, Boucles-d'oreilles et Bagues, Montres de chasse d'or et d'argent, Joyaux de toute description.

Et autres articles, trop nombreux pour être mentionnés, ainsi qu'un très bel assortiment de nouvelles bijouteries, montres, etc., seront vendus à l'encan le

1er décembre, à 11 h. du matin
et les jours suivants
Tous les articles sont pleinement garantis.
Otto Schwaner.
27nov—6f

PAR C. E. GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Magasin et Résidence dans le Centre du Deuxième District.
Sur la rue Vieille-Levée, entre celles Conti et St-Louis.
Succession de Moses Meyer.
No 4327—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la dite Cour, Division E, maintenant en congé en date du 3 novembre 1881, et rendu dans la succession ci-dessus la propriété ci-après décrite—

Le magasin et résidence en briques à trois étages, désigné par le No 45 rue Decatur ou Vieille-Levée, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et St-Louis. Le lot de terre sur lequel les améliorations ont été bâties mesure, au pied français, 18 pieds 11 pouces de face à la rue Vieille-Levée ou Decatur, dont 6 pieds de la dite façade sur le côté vers la rue Conti, sur une profondeur de 22 pieds 8 pouces, et les autres 12 pieds de la dite façade vers la rue St-Louis, sur une profondeur de 42 pieds et à la profondeur du fond une largeur de 12 pieds 11 pouces. Le magasin, les installations, comptoirs, sont inclus dans la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, payable en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et 5 pour cent, honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance sera transférée aux détenteurs des billets, l'acquéreur devant rembourser du montant de la prime pour le terme non échu de la police et assumer les taxes dues et exigibles en 1882 et, en outre, payer comptant, en sus du prix d'adjudication, les frais de publicité et la commission de l'encanteur fixée à 5 pour cent. Le dépôt d'argent usuel sera requis au moment de l'adjudication pour assurer de la part de l'acquéreur la parfaite observance des conventions de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 nov—5,12,19,26—3,10 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE
De la propriété-laiterie Melrose, Près de l'Avenue Napoléon.

Dans l'affaire de J. L. Lobdell vs Ch. Herdeman. No 4501. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur, bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 3 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu par l'hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 15 novembre 1881, rendu dans l'affaire ci dessus pour opérer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, située dans le 6e district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Milan et Berlin, mesurant 150 pieds de face à la rue Carondelet sur 182 pieds 4 pouces de profondeur et face à la rue Berlin, ensemble avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent et connus sous le nom de Vacherie Melrose. Une maison en bois de très belle apparence, de 60 pieds sur 120.

Conditions—Moitié comptant, et le reste à un an de crédit, en un billet garanti spécialement par hypothèque et privilège du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de huit pour cent d'intérêt du jour de la vente à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le montant du billet, transfert de la police d'assurance, paiement par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1882, en sus du prix d'adjudication.

Et un dépôt de 10 pour cent sera payé comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. S. Beck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 nov..19 26 nov..3 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins, formant l'angle sud-ouest des rues St-Charles et St-André, avec de grands terrains et embellissements champêtres.

Succession de R. H. Bayley—No 35,273.
Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31, rue Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 mars 1880, et rendu dans la dite succession, la propriété décrite suivante, savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, et dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, St-André et Joséphine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas McKnight à H. Hatner, passé pardevant P. C. Cuvillier, ex-notaire en cette ville, le 28 avril 1868. La dite portion de terre forme l'angle sud ouest des rues St-Charles et St-André. Elle mesure 74 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles, environ 65 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond, sur 173 pieds de profondeur et de face à la rue St-André.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui lui appartiennent, comprenant un cottage substantiellement construit en briques et richement fini, retiré de la banquette sur un plateau élevé, avec une large verandah en fer et contenant un vestibule central, des salons, salle à dîner et des chambres à coucher, et en outre un attique fini et le rez-de-chaussée divisé en cuisine et chambres à domestiques.

La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement, et elle est embragée par les plus beaux magnolias et d'autres arbres toujours verts; elle est bordée d'une riche barrière en fer, qui lui donne l'apparence d'une solidité et d'un confort que rien ne peut surpasser dans aucune autre résidence.

La propriété est sujette à un bail jusqu'au 1er octobre 1882, le locataire est chargé des réparations à ses frais.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acheteur, et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant intérêt usuelle de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection; les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police au porteur des billets, et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1881, pardessus le prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant du prix sera requis au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.
5 nov—5 12 19 26, déc 3 10

5 lots de choix pour bâtir, au coin des rues Robertson et Kerlerec près Esplanade et Claiborne.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs Bureau: 31 rue du Camp. SAMEDI, 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu aux enchères—

Les 5 lots de terre contigus, parfaitement situés et bons pour bâtir, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6 et 7, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Claiborne, Kerlerec et Robertson. Ils forment l'angle sud-ouest des rues Robertson et Kerlerec et touchent à la résidence de MM. Lapeyre et Wiendahl. Le terrain est élevé, planté d'arbustes et d'arbres à fruits. Le voisinage est tranquille, respectable et bien bâti. Voir le plan pour les dimensions.

Conditions. Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur comptant; le reste à un et deux ans avec toutes les clauses habituelles, savoir: privilège de vendeur, 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des billets. Les taxes sont toutes payées jusqu'au 31 décembre 1881.

Actes de ventes pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur. Le dépôt ordinaire en argent devra être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.
26 nov—26 27 nov 3 déc à vente

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Tabac, Cigares, boites à cigares, meubles, etc.
M. Garcia vs ses créanciers.
No 4371—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau, 46 rue Royale—MERCREDI le 14 décembre 1881, à 10 heures et demie du matin il sera vendu à l'enchère publique, aux Nos 210 et 218 rue St-Louis, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 2 décembre 1881, pour le compte de l'affaire ci-dessus mentionnée—
8500 livres de tabac.
3000 Cigares.
Chaises, tables, coffres, bureaux, moules à cigares, boites à cigares, etc. etc.
—AUSSI—
Un assortiment de meubles de maison.
Conditions—Comptant sur adjudication.
3déc 7 11 14

Propriétés améliorées dans le Troisième District.

Succession de Catherine Darner, épouse d'Anthony Wedges.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4364.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, le 24 décembre 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 novembre 1881, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci après décrites, savoir—

1° Onze lots de terre, avec tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 23 borné par les rues Jeanne, Pauline, Marais et Urquhart, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement du dit îlet, d'après le plan de Joseph Pilié en date du 8 mars 1859, déposé en l'étude de E Bouny, notaire.

Les dits lots se touchent et forment la moitié du dit îlet, font face à la rue Pauline et mesurent comme suit: le lot No 1 forme l'encoignure Pauline et Marais, et mesure 31 pieds 2 pouces 1 ligne face à la rue Pauline, sur une profondeur et face à la rue Marais de 118 pieds 3 pouces et 5 lignes. Les lots Nos 2 à 10 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur entre lignes parallèles de 118 pieds 3 pouces 5 lignes; le lot No 11 forme l'encoignure Pauline et Urquhart et mesure 31 pieds de face à la rue Pauline, sur 118 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Urquhart. Le tout mesure américaine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Urquhart, Villeré et Pauline, sur un plan de Nelson Fouché, Jr., le 6 avril 1848 et déposé en l'étude de P. E Laresche, autrefois notaire, comme plan No 27 dans le livre de plan L, les dits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 4 lignes de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 95 pieds 3 lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication, l'acquéreur assumant le "drainage privilège" s'il en existe et de payer les taxes de 1882.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 nov—19,26, 3,10,17,24 déc

PAR W. I. HODGSON.

Belle maison de résidence en briques, No 54 rue de l'Esplanade, Entre Chartres et Royale.
A un crédit de long terme—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet. — SAMEDI, 3 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu—

Cette maison de résidence, en briques, à deux étages, désirable et si bien située, No 54 rue de l'Esplanade, entre Chartres et Royale, (carré borné par la rue Quartier) 2me district de cette ville, avec une jolie verandah couvrant tout le trottoir, la maison a un vaste corridor aux étages supérieur et inférieur, salons doubles, salle à manger, 3 chambres à coucher à l'étage supérieur, une bâtisse de dépendance à un étage, en briques, ayant 3 chambres, le tout couvert en ardoises, cabinet, caves, chambres à charbon, citerne, hydrant, cour bien pavée, etc., le tout en excellent état et bien réparé, avec gaz partout.

LE TERRAIN a environ 28 pieds sur 117 conformément à un plan déposé en l'endroit de la vente.

Cette propriété de choix est contiguë aux belles maisons de résidence de MM. A. Lanata, P. Malochée, E. M. Giraut, Chas A. Johnson, J. W. Coleman, Dr Chas J. Leeds et autres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; 10 0/0 à payer comptant sur les lieux pour rendre certaine la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, No 162 rue Commune, aux frais de l'acquéreur, qui aussi assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1882.
20 nov..20.27 au 3 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Onze cents acres de terre.
Dans la Paroisse St Landry.
Succession de Samuel P. Russ, décédé. Cour civile de district, paroisse d'Orléans.
Dossier No 4,065, Division "C"
Vente pour opérer un partage.
A long crédit, à l'encan,

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi à la Bourse d'encan St Charles dans la rotonde St Charles, dans cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 7 novembre 1881 dossier No 4,065, dans la succession de Samuel P. Russ, décédé, il sera vendu à l'encan—

Onze cent acres et 60/100 acres, 1111 60/100 de terre, située sur ou près la rivière Atchafalaya dans la paroisse St Landry, Etat de la Louisiane, comme suit à savoir,

La moitié est du quart sud ouest de la section (17) dix-sept, et la moitié est de la moitié ouest de la section (22) vingt-deux, le tout dans le comté cinq (5), sud de la région sept (7) est ayant 240 acres environ.

La partie inférieure de la moitié est de la fraction de section dix-sept (17) dans le comté cinq (5) au sud de la région sept (7) est et ayant environ 150 acres.

La moitié ouest du quart sud ouest de la section vingt deux (22) dans le comté cinq (5), au sud de la région sept (7) est et ayant environ 80 acres.

Les lots deux, (2), trois, (3), huit (8) et neuf (9) de la section un (1) dans le township six (6) au sud du range sept (7) est contenant à peu près 158 74/100 acres.

La moitié est du quart sud-ouest de la section quinze (15). La moitié ouest de la moitié est de la section (17) dix sept. La moitié ouest du quart nord-ouest de la section vingt-deux (22), et la moitié est de la moitié est de la section (21) vingt et un, le tout dans le comté cinq (5) au sud du range sept (7) est et contenant à peu près 482 86/100 acres. Les lots ci-dessus sont tous plus ou moins et sont situés dans le District ouest des terres de la Louisiane.

TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties, 10 0/0 devant être payé au comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente par devant Andrew Hero, Jr., notaire, No 17 Commercial Place, aux frais de l'acquéreur y inclus les taxes dues et exigibles en 1882.
9nov—9,13,27—10déc.

CETTE JOLIE MAISON DE RÉSIDENCE EN BOIS, A DEUX ETAGES,
No 551 rue Dauphine, coin Poete, avec un grand terrain, sans réserve, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu.

Cette maison de résidence en bois et à deux étages, jolie et confortable, avec dépendances, et portant le No 551 de la rue Dauphine ou Grands Hommes, avec vastes corridors, deux salons, salle à manger et huit autres appartements, caves, cour pavée, jardin embelli, grande citerne, etc. Le tout est en très bon état, et loué au taux nominal de $25 par mois.

Le terrain a 29 pieds 3 pouces et 5 lignes de façade rue Dauphine, sur une profondeur et façade rue Poete ou Washington, de 151 pieds 6 lignes, le tout conforme à un plan déposé au lieu de la vente.

C'est une propriété des plus désirables et des plus à rechercher comme maison de résidence ou comme placement d'argent, et peut être visitée avec l'autorisation de l'encanteur.

Condition: Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 0/0 d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de garantie; 10 pour cent à payer comptant sur les lieux pour que la vente soit rendue certaine.

L'acte de vente pardevant John R. Legier, notaire No 79 Passage de la Bourse, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1882.
20nov—20,27—3déc.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Jolie maison de résidence, avec un grand terrain, dans le Second District, rue de l'Hôpital, entre Tremé et Marais.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 décembre 1881, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu aux enchères—

La belle et spacieuse résidence de famille, No 214 rue de l'Hôpital, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Tremé et Marais. Le lot est désigné comme No 4 et mesure 34 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur 223 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La maison de résidence est un édifice en bois à deux étages, retiré de la rue, avec une jolie grille en fer, et à une certaine distance des deux lignes latérales, ce qui lui donne de l'air et du jour; la maison a de grands vestibules, un balcon devant et derrière, de grands salons, une salle à manger et des chambres à coucher, des dépendances à un et deux étages.

La cour est élevée, bien pavée et divisée en parties en plate-bandes et carrés pour arbres fruitiers et arbres d'ombrage, ce qui en fait une des plus agréables résidences qui soient au moment à vendre.

Conditions: Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garanties habituelles; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues en 1882 et fera un dépôt en argent de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente par devant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27nov—27—3,9,10déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la liquidation de la Louisiana Life Insurance Company.
Bons consolidés de l'Etat de la Louisiane à l'encan.
No 4135—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—MERCREDI 21 décembre 1881, à 12 1/2 P. M. à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 octobre 1881 dans l'affaire de liquidation de la Louisiana Life Insurance Company No 4135, du dossier de la dite cour, le dit ordre ayant été lancé sur l'application de John Glynn Jr. receveur etc, il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, des bons deux pour cent de la Louisiane, étant les bons consolidés de l'Etat de la Louisiane émis en vertu d'un acte de l'assemblée générale, approuvé le 24 janvier 1874, et étampés conformément aux stipulations de la Section 2, de l'Ordonnance de la Dette d'Etat, dans la Constitution de 1879, lesquels bons sont des dénominations suivantes, à savoir:

251 Bons de $100 chacun,	$25,100.
10 Bons de $1000 ...	$10,000.
1 Bon de $500	$500.

Tous coupons non échus, à savoir No 16 (dû 1er janvier 1882) au No 80 inclusivement des dits Bons y sont attachés, de même que le coupon No 17 du 1er janvier 1880.

Conditions de la vente—Comptant sur les lieux.
26 oct—26, nov, 2,9,16,20,3,10,17,20,21 déc

L'Abeille
NOUV[illegible]
SAMEDI [illegible]

C. E. K[illegible]
No 29 rue [illegible]

LE D[illegible]
qu'il n'a pas [illegible]
qu'ils peuvent [illegible]

JOS[illegible]
180 - - -

MaraisSt[illegible]
H. F.
PELICAN
EUGE[illegible]

Avis
Bureau No [illegible]

QUEY[illegible]

Le docteur C. [illegible]

Little Brown
La Belle
P[illegible]

A vendre,
BOYER &
79 à 81
31 juil—
COMPAGN[illegible]

CAPITAL
W. R. LYMAN
S. B. NEWMAN
CHAS. E. RICE

Samuel B. [illegible]
Thomas A Adams,
Joseph Bowling,
S. Hernsheim,
Geo. W. Sentell,
P. E. Mortimer,
Reuben G. Rush
Edward Nalle,
W. W. Swain,
A. H. Seward,
U. Marinoni,
Chas. H. Dolese,
B. P. Grigsby,
Wm A. Phelps,
Ford. Marks,
R. H. Adams

Dépôt
FEU[illegible]
RAB[illegible]
PAU[illegible]

Raymond [illegible]
clefs en main
vante, et tout
Le jeune
tade. Il
essaya de les
Celui-ci ne
—Non, dit
serais perdu
je m'en [illegible]
que je veux
Raymond
naissait déjà
vent chez M.
—Non, dit
bâtir
pas.
[illegible]
Raymond
[illegible]
Cependant,
[illegible]